



Escroquerie contrat dépôt-vente

Par **SIMLER**, le **19/06/2009** à **16:10**

Bonjour, en 2008, alors que j'avais 17ans je suis allée ds un dépôt vente d'habits. La personne à simplement écrit sur un papier ce que j'ai déposé et à signé. Je n'avais pas m'a carte d'identité et elle a quand même acceper de les prendre en me disant que le contrat que je n'ai vu que écrit sur son comptoir ne me permettait de reprendre mes habits que dans un délais de 6 mois. Je suis passée durant ce délais 4 fois et je n'ai jamais retrouver la responssable. C'était soit une amie... qui n'accepetait pas de me rendre mes affaires sans la responssable. Je demandais donc ses disponibilités et on me répondais qd ne savais pas qu'elle était à l'hopital. Je ni suis plus retourné pendant quelques mois pour avoir plus de chance et maintenant la responssable ne veut plus me rendre mes affaires, m'accuse de ne pas avoir agit assez vite et a déchirer et jeter le justificatif (cela reste sur son ordinateur). Merci de m'éclairer juridiquement, quels sont mes droits, est ce que j'ai une solution pour faire pression, sans que ça prenne de trop grandes proportion? Puije jouer sur mes 17ans et la carte d'identité qui font qu'elle n'était sendoute pas dans les règles (contrat et mineur)? Merci d'avance